

sensiblement plus élevés que ceux auxquels nous étions assujettis au cours des dernières années qui ont précédé la guerre.

L'honorable M. ASELTINE: Puis-je poser une question à l'honorable sénateur?

L'honorable M. HUGESSEN: Oui.

L'honorable M. ASELTINE: Peut-il me dire si une mesure de ce genre rendra inutile la loi actuelle de l'assurance-chômage, ou bien si nous serons aussi taxés de ce côté?

L'honorable M. HUGESSEN: J'imagine que la loi de l'assurance-chômage fera partie du plan. L'organisme qui a été établi et qui fonctionne en vertu de cette loi pourrait être développé et utilisé pour l'administration d'un certain nombre des nouveaux services prévus dans une entreprise nationale analogue à celle que propose sir William Beveridge, et c'est probablement ce qui se ferait. L'assurance-chômage est l'un des services prévus dans le plan Beveridge.

La perspective de lourds impôts ne m'alarme guère. Je suis en faveur de lourds impôts destinés à assurer des services sociaux, je crois qu'on devrait par ce moyen faire une nouvelle distribution des richesses du pays, pourvu toujours que la taxation soit juste et que les objectifs de sécurité sociale visés soient louables. On peut faire de grandes choses en taxant lourdement pour des fins de réelle sécurité sociale. Nous en voyons un exemple en Angleterre où, depuis trente ou quarante ans, on a imposé des taxes très élevées qui ont servi à l'application d'excellentes mesures de justice sociale.

Le Canada est un pays riche, et rien ne justifie à mes yeux le fait que nous y voyons encore des personnes extrêmement riches en même temps que d'autres extrêmement pauvres. Peut-être est-il préférable que je m'explique plus clairement. Je n'ai aucune objection à l'inégalité de la distribution de la richesse ou à l'accumulation de la richesse par les mortels favorisés de la fortune, mais à une condition: c'est qu'on tire en premier lieu du revenu national un montant suffisant pour fournir à tous les citoyens un minimum raisonnable de mode de vie, pour les garantir contre l'indigence, la maladie et le chômage et pour assurer leur subsistance dans leur vieillesse, tout cela subordonné, cela va sans dire, à des sauvegardes nécessaires contre les abus. Cela fait, il restera toujours dans un pays riche comme le nôtre, une marge suffisante pour récompenser l'initiative, l'esprit d'entreprise et les talents des individus.

Je désire citer quelques-unes des remarques de sir William Beveridge sur la possibilité qu'il y a pour la Grande-Bretagne d'entreprendre l'exécution d'un vaste plan d'assu-

rance sociale tel que celui-ci. Parlant d'enquêtes poursuivies au cours des dernières années dans divers centres industriels de Grande-Bretagne, il dit:

Dans toutes les villes où on a fait un relevé, une proportion importante des familles observées possédaient moins que le strict minimum de moyens de subsistance, mais la plus grande partie d'entre elles avaient notablement plus que ce minimum. Avant la présente guerre une nouvelle répartition du revenu au sein des classes de salariés aurait suffi à faire disparaître l'indigence sans toucher aux biens des classes plus fortunées.

Il est hors de doute que nous pouvons établir pour tous au pays un minimum convenable de bien-être. Notre pays est riche, moins en argent numéraire qu'en produits de nos fermes et de nos usines, de nos pêcheries et de nos mines, de nos ressources hydrauliques et autres. Les dernières années nous ont valu une augmentation considérable de notre capacité de produire des richesses sans épuiser toutes nos possibilités. Je tiens du Bureau fédéral de la statistique une estimation de notre revenu national pour cinq ans à partir de 1938. Révélant la valeur globale des richesses produites au pays au cours des années en question, ces données sont intéressantes.

1938	\$4,310,000,000
1939	4,575,000,000
1940	5,406,000,000
1941	(chiffre approximatif)	6,500,000,000
1942	(chiffre estimatif)....	7,500,000,000

Ces chiffres, nous justifient d'attendre pour l'avenir un revenu annuel probable d'au moins 5 milliards de dollars. Notre population est de 11 millions et demi. La division du montant du revenu par le chiffre de la population donne la somme de \$435 par année pour chaque homme, femme et enfant. Une famille moyenne de cinq personnes auraient donc un revenu annuel de \$2,175, ou \$181. par mois. Une grande proportion de notre population, chacun le sait, jouit d'une aisance relative avec un revenu inférieur à \$181 par mois. Les données de l'impôt sur le revenu ne laissent aucun doute là-dessus. Malheureusement les rapports ne sont pas à jour et les plus récents que j'ai pu obtenir sont ceux de l'année financière 1939-1940. Les personnes qui ont versé leur impôt sur le revenu cette année-là sont divisées en groupes. Cette classification est plutôt intéressante parce qu'elle révèle que au cours de cette année un peu plus de 169,000 personnes avaient un revenu annuel de \$2,000 ou plus. C'est moins de 1 et demi p. 100 de toute notre population. Ces chiffres confirment la thèse que je viens d'exposer que notre revenu national est amplement suffisant pour assurer à toute notre population un niveau de vie convenable.

Je me permettrai de citer un fait dont j'ai moi-même été témoin et qui confirme cette